

Aywaille : valorisation inédite des déchets verts !



La commune a acheté un terrain, près de l'ancienne gare de Remouchamps

C'est un obstacle auquel de nombreux citoyens se sont déjà confrontés : *faire* son jardin, embarquer une importante quantité d'herbes et de branchages dans une remorque... et se faire refuser l'accès du parc à conteneurs d'Intradel car la quantité apportée dépasse le m³ réglementaire (ou parce que le conteneur "déchets verts" est tout simplement rempli).

Dans la commune d'Aywaille, qui compte de nombreux espaces verts publics, on n'ignore pas ce problème puisque les services communaux y sont aussi confrontés... mais le collège échevinal Ensemble planche déjà sur un projet qui pourrait profiter à tous les citoyens, non sans apporter une solution durable pour l'ensemble de la commune : un parc de valorisation des déchets verts !

Déjà, Aywaille a acheté un terrain qui devrait accueillir ce projet. Celui-ci se situe en effet au bout de l'ancienne gare de Remouchamps - il présente un accès aisé. Christian Gilbert, qui connaît bien le secteur, de par son activité professionnelle, nous détaille ce beau dossier...

"L'idée serait de développer ici un espace où tous les déchets verts de la commune pourraient être apportés mais aussi, c'est ça qui est intéressant, valorisés", explique l'échevin. "On pourrait donc, sur place, transformer cet apport en terreau voire en bois recomposé. On pourrait en effet broyer les branchages pour en faire des plaquettes de bois."

Outre le caractère pratique du projet, l'échevin souligne le caractère durable de cette récupération; tant d'un point de vue écologique que d'un point de vue économique... *"En effet ces produits fabriqués sur place pourraient ensuite être réutilisés par nos services communaux."* La boucle est bouclée. Qui plus est, le projet générerait logiquement de l'emploi... local.

À noter que cet outil purement communal pourrait être utilisé par les services communaux mais aussi par les particuliers. Et qu'il pourrait voir le jour endéans les 2 ans !

Christian Gilbert a nettoyé et régularisé !

L'échevin aqualien était l'auteur de dépôts de déchets verts... une situation dénoncée fin avril

Nous l'écrivions voici deux mois... et depuis, Christian Gilbert, échevin des Sports et de la Jeunesse à Aywaille, n'a pas chômé. Il a en effet régularisé une situation dénoncée fin avril par l'Ecolo Yves Marenne, ce dernier s'étonnant de la présence de déchets verts dans cette ancienne carrière de Remouchamps, située au bout de la rue El Semme; déchets en grande partie déposés par l'échevin lui-même. Pas bien !

Nous l'écrivions aussi toutefois, jamais l'échevin n'avait déposé autre chose que des déchets verts (récoltés dans le cadre de son activité de son activité professionnelle d'entrepreneur de parcs et jardins).

Mais puisque les déchets appellent les déchets, d'aucuns craignaient que le site du dépôt devienne un dépotoir à ciel ouvert.

Aujourd'hui, l'échevin n'a donc pas chômé, il a même obtenu un permis et ce, pour régulariser et même occuper le site qu'il utilisait auparavant. Preuve, estime l'intéressé, que son geste n'avait rien de scandaleux, il était juste maladroit.

"C'était effectivement une erreur de ma part de ne pas m'être mis en règles mais je conteste toujours le terme de dépôt clandestin", explique Christian Gilbert. "Je n'ai jamais mis ici que des déchets verts et je passais régulièrement sur le site pour évacuer le surplus. Par ailleurs, j'avais obtenu il y a 15 ans un accord avec le DNF, une tolérance."

Rien d'officiel toutefois... raison pour laquelle l'échevin avait décidé de ne plus déposer ses déchets verts ici, il y a un an. Désormais... il peut, officiellement !

"Avant toute chose, j'ai commencé par nettoyer le site. Et très rapidement, j'ai fait une demande de régularisation de l'endroit pour une durée de 10 ans, ce que j'ai obtenu, avec une déclaration urbanistique de classe 3." Un permis délivré par... le collège d'Aywaille. Puisque l'avis du DNF est positif bien sûr.

Le site étant privé, Christian Gilbert a obtenu que celui-ci lui soit loué *"et j'ai fait fermer ce site pour éviter que d'autres personnes viennent déposer n'importe quoi"*.

Christian Gilbert : "Aucun profit sur le dos de mes clients"

"Certaines personnes ont évoqué le fait que je me faisais de l'argent en déposant ici les tontes et autres branchages que je récoltais dans mon activité professionnelle mais c'est faux. Je n'ai jamais fait payer à mes clients l'évacuation des déchets."